

Introduction

Ce livre porte sur les rituels familiaux et la sociabilité. J'étudie l'ensemble des gestes accomplis par ou au nom d'un individu ou d'une collectivité (en l'occurrence l'*oikos*) qui sert à organiser l'espace et le temps familiaux, à définir les rapports entre les hommes et les dieux, à mettre en place les catégories humaines, les liens qui les unissent – ce que j'ai choisi de définir comme la sociabilité. En effet, cette notion caractérise l'aptitude et l'art de vivre ensemble. « Elle implique la convivialité et l'ensemble des gestes et des pratiques ritualisées qui, dans chaque société, réalisent entre les individus une cohésion harmonieuse. Au cœur de la convivialité, la commensalité apparaît comme l'expression même de cet art de vivre ensemble vers lequel tendent les membres de tout groupe, occasionnel ou permanent, informel ou structuré, qui fondent, confortent ou manifestent ainsi le lien social qui les unit¹. » Autrement dit, comment honorer et satisfaire les dieux pour que ceux-ci, en retour, accompagnent favorablement les hommes durant leur vie et, en particulier, dans des moments clés de leur existence? Comment construire et resserrer des relations durables entre les humains dans un cadre familial? De ce point de vue, comment se structurent les liens de la famille à la cité?

Il ne s'agit pas, par conséquent, de mettre en relief tous les aspects de la vie de l'*oikos* ni de dresser un inventaire complet et détaillé de toutes les fêtes familiales – tâche au demeurant impossible en raison des sources. Sous l'angle de la sociabilité, l'analyse porte précisément sur les célébrations de l'*oikos* (des conduites ritualisées et normées), le plus souvent dans leurs expressions festives, et les discours à leur sujet afin d'appréhender la manière dont fonctionne la petite société ou l'association que constitue la famille grecque : sa composition, son ouverture, ses frontières, ses normes, sa cohésion et son identité, dans le cadre de la vie en cité. En effet, occasions privilégiées de rassemblement, comme toute fête, ces réunions sont un temps fort de la vie familiale ; elles

1. F. THELAMON (éd.), *La sociabilité à table. Commensalité et convivialité à travers les âges*. Actes du colloque de Rouen, 14-17 novembre 1990, Rouen, 1992, p. 6. Pour un bilan historiographique, lire F. GHERCHANOC, « La maison à l'intersection du privé et du public : la sociabilité en question », dans F. GHERCHANOC (dir.), *La maison, lieu de sociabilité, dans des communautés urbaines européennes de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 2006, p. 11-34.

en ponctuent les événements les plus marquants, notamment les mariages, les naissances et les décès, qui introduisent une rupture à l'intérieur du groupe familial². À un autre échelon, elles concernent des formes de sociabilité moins marquées par les cycles de l'existence humaine : par exemple, des repas entre membres de l'*oikos*, de la famille restreinte à la parenté élargie et aux amis. Elles sont régies par des conduites et des codes qui sont significatifs de l'originalité culturelle du groupe social et révélateurs des rapports sociaux qui s'y déploient³ : leur déroulement et leur ordonnance ainsi que la place attribuée à chacun mettent en scène la hiérarchie des participants et les limites imposées à leur réunion⁴. Il s'agit de restituer ainsi la vie de relations et l'espace de socialisation des familles et d'exposer en quoi et comment la famille est un groupe et un espace de sociabilité dans la cité. Replacées dans l'ensemble du jeu des relations sociales et des formes de sociabilité d'une *polis*, ces pratiques prennent tout leur sens.

« L'étymologie et les avatars sémantiques du mot "famille" témoignent [...] de la variabilité historique de l'institution qu'il peut désigner⁵ » et de la complexité des réalités auxquelles il s'applique. Le terme apparaît à Rome. *Familia* vient de *famulus*, serviteur, et semble désigner « l'ensemble des esclaves et serviteurs vivant sous le même toit, par opposition à la *gens* [...] ; puis la maison tout entière, maître, d'une part, et femme, enfants et serviteurs vivant sous sa domination. [...] Après la mort du *pater familias*, le mot *familia* désigne le groupe de ceux qui étaient autrefois sous sa puissance et qui en sont sortis par son décès (*agnati*, *agnatio*). [...] *Familia* englobe les *res mancipi*, l'ensemble des choses indispensables à la famille, la terre, les animaux de labour, les esclaves [...]. Par extension de sens, *familia* est arrivé à désigner les *agnati* et les *cognati* et à devenir le synonyme de *gens*, tout au moins dans la langue courante, mais non dans la langue du droit⁶. » Le mot n'existe pas sous cette forme dans le monde des cités grecques. Mais on traduit généralement et le plus souvent *oikos* et *oikia* par « famille ».

2. Sur la fête comme pratique religieuse, sociale et politique et dans sa dimension économique et de partage : M. OZOUF, « La fête : sous la Révolution française », dans P. NORA & J. LE GOFF (dir.), *Faire de l'histoire III*, Paris, 1974, p. 342-370 ; *La fête, pratique et discours*, Annales littéraires de l'université de Besançon, 262, Paris, 1981.

3. Lire C. LÉVI-STRAUSS, *Le cru et le cuit*, Paris, 1964 ; ID., *L'origine des manières de table*, Paris, 1968 ; *La sociabilité à table. Commensalité et convivialité à travers les âges*, op. cit., p. 6 ; F. THELAMON (éd.), *Sociabilité, pouvoirs et société*. Actes du colloque de Rouen, 24-26 novembre 1983, Rouen, 1987 ; *Ead.*, *Aux sources de la puissance : sociabilité et parenté*. Actes du colloque de Rouen, 12-13 novembre 1987, Rouen, 1989 ; O. DUMOULIN (éd.), *Autour des morts : mémoire et identité*. Actes du colloque de Rouen, 19-21 novembre 1998, Rouen, 2001.

4. Voir C. LEDUC & C. VASSAS, *Festins de femmes*, dans *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 14, 2001, p. 6, à propos du mot « festin ».

5. *Encyclopaedia universalis*, s. v. « Famille » (C. BALADIER), tome 9, 1993, p. 253-254.

6. A. ERNOUT & A. MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1967, p. 215.

Précisément, *oikos* signifie, en grec, la demeure, la maison, le lieu où l'on habite, chez soi ; il désigne également le patrimoine ; enfin, c'est la communauté humaine du mari et de la femme destinée à se reproduire, du père et des enfants, du maître et de l'esclave, constituée par le fait qu'ils partagent la même nourriture et les mêmes cultes sous l'autorité d'un même *kurios* (le chef de l'*oikos*, à la fois mari, père et maître). Cette communauté (*koinônia*) ou famille, plus petite unité de la cité d'après Aristote⁷, serait unie par des liens avant tout naturels, si l'on excepte les relations entre maître et esclaves : « La communauté constituée selon la nature pour la vie de chaque jour, c'est donc la famille (*Hē men oun eis pasan hēmeran sunestēkuia koinônia kata phusin oikos estin*)⁸. » Néanmoins, l'*oikos* n'est pas seulement un espace fermé. Des rapports sociaux se tissent dans l'*oikos*, créant des liens familiaux au-delà des liens biologiques⁹. La famille est aussi une « société d'échanges¹⁰ ». Elle s'ouvre en maintes occasions, en particulier lors de réunions et célébrations qui réunissent parents, familiers et amis. Autour des résidents de l'unité de vie gravitent des *suggeneis* (parents consanguins du côté paternel comme du côté maternel), des *kēdestai* (alliés, parents par alliance), des *prosēkontes* (proches parents ; ils constituent les éléments positifs de la parenté, ceux qui sont solidaires et témoignent), des *epitēdeioi* (intimes ; peut-être des amis utiles ou encore avec lesquels on a les mêmes occupations, le même genre de vie), des *philoï* (amis) et plus largement des *oikeioi* (familiers de l'*oikos*). Aristote établit une opposition théorique entre liens du sang (*pros haimatos*) – ceux qui unissent les membres d'un même foyer familial –, liens de « familiarité » (*kata oikeiotēta*) et liens d'alliance (*kēdeia*)¹¹. Les textes montrent que ces distinctions ne sont pas toujours opérantes. De fait, *oikeios* a pour sens premier « de la maison domestique », d'où en parlant de personnes, « familier, ami de la maison », opposé à *othneios* [étranger], rapproché de *philos* [ami], en parlant de choses « qui vous appartient, personnel », opposé à *allogrios* [qui concerne autrui], proche de *idios* [qui est propre]¹² ». Se rapportant

7. Selon le schéma aristotélicien, la cité se serait formée par la réunion des *oikiai*, puis des *kōmai* (villages), l'*oikial oikos* étant la forme première de l'organisation sociale, fondée sur la co-résidence : cf. ARISTOTE, *Politique*, I, 2, 5-8, 1252b. É. BENVENISTE, *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, I, Paris, 1969, p. 310, a montré que cette idée évolutionniste est erronée : « Ce qui a existé dès l'abord, c'est la société, cette totalité, et non la famille puis le clan, puis la cité. La société, dès l'origine, est fractionnée en unités qui s'englobent. Les familles sont nécessairement unies à l'intérieur d'une unité plus grande. » Je n'évoquerai pas davantage la question du processus de formation de la cité, qui ne concerne pas mon propos.

8. ARISTOTE, *Politique*, I, 2, 5, 1252b12-14. Sur *oikos* comme habitation (*oikia*) et patrimoine domestique au sens des biens utiles (*ktēmata*) que sont les terres et les animaux, cf. aussi XÉNOPHON, *Économique*, I, 2-5 et suiv.

9. Voir C. LÉVI-STRAUSS, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, 1967 (1947), p. 34.

10. Lire ID., « La famille », *Le regard éloigné*, Paris, 1983, p. 65-92.

11. Cf. ARISTOTE, *Politique*, II, 3, 7, 1262a9-12.

12. P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, 1999, p. 781-782.

à des individus, *oikeios* n'a pas d'équivalent français satisfaisant. Néanmoins, ce terme dérivant de *oikos*, il faut lui garder une acception large et se contenter de le traduire par « familial » ou bien « proche ». L'*oikeios* est ainsi celui qui est en rapport plus ou moins étroit et plus ou moins constant avec l'*oikos*, celui qui entretient avec un tiers des relations de « proximité », celui qui vit dans la « familiarité » (*oikeiotès*) d'autrui. D'après P. Chantraine, *oikeiotès* signifie « relations familiales, intimité, vie en commun dans le mariage, accord ». Mais je préfère adopter les traductions proposées par E. Will : « l'*oikeiotès* inclut cette parenté (*syngeneia*), mais aussi la déborde, aussi bien du côté de la *syngeneia* que du côté de l'extériorité à toute relation familiale¹³ ». De fait, l'*oikeios* désigne, suivant les cas et parfois à l'intérieur d'un même discours, un parent (*suggenès*) ou toute autre personne dont on est proche : un compagnon, camarade appartenant au même groupe social, un *betairos* (compagnon, camarade), un *epitèdeios* (ami, familial, intime), un *xenos* (hôte de passage), un *geitôn* (voisin) et plus largement un *philos* (ami). J.-P. Vernant¹⁴ explique que le *philos* est d'abord pour un individu son proche parent¹⁵ ; plus généralement, le *philos* est défini comme un *alter ego* : « *esti gar ho philos allos autos*¹⁶ », par opposition au *xenos* (l'étranger, et non l'hôte accueilli au foyer pour établir de maison à maison un commerce d'hospitalité) et à l'*othneios* (quand ce terme désigne l'étranger par opposition au parent)¹⁷.

Proche des notions d'*oikos/oikia*, alliant parfois l'idée de parenté et de co-résidence, le terme *genos* désigne aussi la famille. Il a d'abord le sens de « race, famille, postérité ». Puis il qualifie des « catégories de toute nature¹⁸ ». Rapporté à la famille, il la présente comme une lignée qui se développe dans le temps et se définit par rapport à son origine, à un ancêtre commun¹⁹, et non comme un regroupement dans un espace familial donné. Néanmoins, parfois, *genos* équivaut ou se substitue dans les textes à *oikos/oikia*.

13. *Ibid.*, p. 782 ; E. WILL, « *Syngeneia, oikeiotès, philia* », *RPh*, LXIX, 2, 1995, p. 301. Sur cette question, lire également A. BRESSON, « Le cercle des *oikeioi* à Sparte », dans *Mélanges P. Lévêque*, 5, 1990, p. 53-59.

14. Lire J.-P. VERNANT, *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Paris, 1993 (1968), p. 11.

15. Cf. ARISTOTE, *Poétique*, 1453b19-22.

16. Cf. ID., *Éthique à Nicomaque*, IX, 4, 5, 1166a32.

17. Sur les différents sens des termes *philos*, *etai*, *betairos*, *xenos* et *epitèdeios*, voir aussi H. J. KAKRIDIS, *La notion de l'amitié et de l'hospitalité chez Homère*, Thessalonique, 1963, p. 5 et suiv., 48 et suiv., 51 et suiv., et 86 et suiv. ; L. G. MITCHELL & P. J. RHODES, « Friends and Enemies in Athenian Politics », *G & R*, 2^e s., XLIII/1, 1996, p. 11-30 ; D. KONSTAN, *Friendship in the Classical World*, Cambridge, 1997 ; L. G. MITCHELL, *Greek bearing Gift. The Public Use of Private Relationships in the Greek World, 435-323 B.C.*, Cambridge, 1997.

18. F. BOURRIOT, *Recherches sur la nature du genos. Étude d'histoire sociale athénienne. Périodes archaïque et classique*, Lille/Paris, 1976, p. 205, en inventorie les différents sens.

19. Voir P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, *op. cit.*, p. 222 ; É. BENVENISTE, *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, I, *op. cit.*, p. 315.

Enfin, l'*anchisteia* définit juridiquement la famille. Elle désigne le groupe des proches parents jusqu'aux enfants de cousins, dans l'ordre des successibles, liés entre eux par des obligations et des devoirs précis (doter une fille, organiser des funérailles, etc.). Elle apparaît peu car elle qualifie davantage ceux qui ont droit à la dévolution de l'héritage en vertu de la loi et de leur degré de parenté avec le défunt que des relations de « familiarité ».

Longtemps, avant d'être appréhendée pour elle-même, la famille en tant que telle n'a présenté qu'un intérêt mineur aux yeux des savants. La plupart des travaux la concernant se sont plutôt intéressés aux relations entre la famille et la cité. Ainsi, durant une grande partie du XIX^e et du XX^e siècle, les études ont porté sur la formation de la cité dans une perspective diachronique avec le passage de la famille de type clanique (le *genos*) à la *polis*²⁰. Ces thèses sont dépassées depuis les travaux de F. Bourriot et D. Roussel²¹. Les analyses s'attachent depuis à caractériser les stratégies familiales à l'intérieur de la cité et à définir le rapport *oikos/polis* sous l'angle de la *philia* en montrant comment le domaine familial et le domaine politique interfèrent à l'intérieur de l'*oikos* et dans les relations de pouvoir²². De plus, des aspects particuliers de la vie de l'*oikos*, entre

20. Voir entre autres : G. GROTE, *A History of Greece*, Londres, 1846 ; H. S. MAINE, *Ancient Law*, Londres, 1861 (traduction française : *L'ancien droit*, Paris, 1874) ; N. D. FUSTEL DE COULANGES, *La cité antique*, Paris, 1984 (1864) ; F. ENGELS, « Genèse de l'État athénien », dans *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Paris, 1966, p. 102-111 (Zurich, 1884). Sur l'élaboration du droit grec dans une perspective comparable : L. BEAUCHET, *Histoire de la République athénienne. Le Droit et la famille*, I, Paris, 1897, p. IX ; E. PAOLI, « Le développement de la *polis* athénienne et ses conséquences dans le droit attique », *RIDA*, I, 1945, p. 153-161 ; G. GLOTZ, *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce ancienne*, Paris, 1904 ; L. GERNET, *Recherches sur le développement juridique et moral de la pensée grecque*, Paris, 1907. Lire aussi sur l'arrière-plan : F. HARTOG, *Le XIX^e siècle et l'histoire : le cas de Fustel de Coulanges*, Paris, 1988, notamment sur la question des relations de la bourgeoisie à l'État ; M. FARTZOFF, *Oikos et Polis dans l'Orestie d'Eschyle : valeurs familiales et valeurs civiques*, thèse de doctorat de l'université Paris IV, 1990, p. 4-12 ; C. B. PATTERSON, « The Nineteenth-Century Paradigm of Greek Family History », dans *The Family in Greek History*, Cambridge (Massachusetts)/Londres, 1998, p. 5-43.

21. F. BOURRIOT, *Recherches sur la nature du *genos**, *op. cit.* ; D. ROUSSEL, *Tribu et cité*, Paris, 1976.

22. Lire, entre autres, W. R. CONNOR, *The New Politicians of Fifth-Century Athens*, Princeton (NJ), 1971 ; K. L. SINGH, *The Impact of Family Relationship on Athenian Politics, 594-322 B.C.*, (Diss. pour le Ph.D.), Madison, Wisconsin, 1971 ; O. AURENCHÉ, *Les groupes d'Alcibiade, Teucros et Léogoras. Remarques sur la vie politique athénienne en 415 av. J.-C.*, Paris, 1974 ; J. K. DAVIES, *Wealth and the Power of Wealth in Classical Athens*, New York, 1984 (1981) ; S. C. HUMPHREYS, *The Family, Women and Death. Comparative Studies*, Londres, 1983, p. 58 et suiv. ; C. A. COX, « Incest, Inheritance and the Political Forum in Fifth-Century Athens », *CJ*, 85/1, 1985, p. 34-46 ; J. BOLLACK, « Destin d'Œdipe, destin d'une famille », *Mètis*, 3, 1988, p. 159-177 ; S. L. SCHEIN, « *Philia* in Euripides' *Alcestis* », *Mètis*, 3, 1988, p. 179-206 ; P. JUDET DE LA COMBE, « La langue de Thèbes (*Les Sept contre Thèbes*, 72 et suiv., 170) », *Mètis*, 3, 1988, p. 207-230 ; F. ZEITLIN, « La politique d'Éros. Féminin et masculin dans les *Suppliantes* d'Eschyle », *Mètis*, 3, 1988, p. 231-259 ; M. FARTZOFF, « *Oikos et polis* dans l'*Orestie* », *Ktéma*, 9, 1984, p. 171-184, et *id.*, *Oikos et Polis dans l'Orestie d'Eschyle : valeurs familiales et valeurs civiques*, *op. cit.* ; J. ALAUX, « Remarques sur la *philia* des Labdacides dans *Antigone* et *Œdipe à Colone* », *Mètis*, 7, 1992, p. 209-229, et *id.*, *Le liège et le filet. Filiation et lien familial dans la tragédie athénienne du V^e s. avant J.-C.*, Paris, 1995 ;

autres le mariage, l'adultère, la propriété, la place des femmes, l'hérédité, les morts ou encore la religion, ont été étudiés²³. En outre, des travaux portent plus spécifiquement sur les relations intrafamiliales, notamment sur la *suggeneia*²⁴, les rapports parents/enfants, la paternité et la maternité²⁵. Dans cette perspective, les analyses relatives à la parenté et à ses mécanismes ont été considérablement renouvelées par le passage d'une approche sociale et juridique à une approche culturelle et symbolique fondée notamment sur le travail de D. M. Schneider²⁶. Néanmoins, les liens qui se nouent et se développent à l'intérieur de la famille telle qu'elle a été définie ci-dessus n'ont jamais été abordés pour eux-mêmes

L. G. MITCHELL, *Greek bearing Gifts - The Public Use of Private Relationships in the Greek World, 435-323 B.C.*, op. cit. ; J. ROY, « 'Polis' and 'Oikos' », *G & R*, 46/1, 1999, p. 1-18.

23. Sur ces différents aspects de l'histoire de la famille : W. K. LACEY, *The Family in Classical Greece*, Southampton/Londres, 1968 ; A. R. W. HARRISON, *The Law of Athens. The Family and Property, I*, Oxford, 1968 ; S. POMEROY, *Families in Classical and Hellenistic Greece - Representations and Realities*, Oxford, 1997 ; C. A. COX, *Household Interest. Property, Marriage Strategies and Family Dynamics in Ancient Athens*, Princeton (NJ), 1998 ; C. B. PATTERSON, *The Family in Greek History*, op. cit. ; A. MAFFI, « Family and Property Law », dans M. GAGARIN & D. COHEN (éd.), *The Cambridge Companion to Ancient Greek Law*, Cambridge, 2005, p. 254-266 ; W. SCHMITZ, *Haus und Familie im antiken Griechenland*, Munich, 2007 ; en dernier lieu J. MORGAN, « Women, Religion and the Home », dans D. OGDEN (éd.), *The Blackwell Companion to Greek Religion*, Oxford, 2007, p. 297-310 ; EAD., « Space and the Notion of Final Frontier: Searching for Cult Boundaries in the Classical Athenian Home », *Kernos*, 20, 2007, p. 113-129 ; C. A. FARAONE, « Household Religion in Ancient Greece » et D. BOEDEKER, « Family Matters: Domestic Religion in Classical Greece », dans J. BODEL & S. M. OLYAN (éd.), *Household and Family Religion in Antiquity*, Malden/Oxford, 2008, respectivement p. 210-228 et p. 229-248.

24. À propos des relations entre cités : O. CURTY, « À propos de la *suggeneia* entre cités », *REG*, CVII, 1994, p. 698-707, et ID., *Les parentés légendaires entre cités grecques*, Genève, 1995 ; N. LORAUX, « La politique des frères », dans *La cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, Paris, 1997, p. 202-221 ; R. VAN BREMEN, « Family Structures », dans A. ERSKINE (éd.), *Companion to the Hellenistic World*, Oxford, 2003, p. 313-330.

25. Voir par exemple M.-T. CHARLIER & G. RAEPSAET, « Étude d'un comportement social : les relations entre parents et enfants dans la société athénienne à l'époque classique », *AC*, 40, 1971, p. 589-606 ; B. S. STRAUSS, *Fathers and Sons in Athens. Ideology and Society in the Era of the Peloponnesian War*, Londres, 1993 ; N. DEMAND, *Birth, Death and Motherhood in Classical Greece*, Baltimore/Londres, 1994 ; J.-B. BONNARD, *Le complexe de Zeus. Représentations de la paternité en Grèce ancienne*, Paris, 2004.

26. Sur la parenté : entre autres, J. K. DAVIES, *Athenian Propertied Families (600-300 B.C.)*, Oxford, 1971 ; sur ses mécanismes : D. M. SCHNEIDER, *American Kinship. A cultural Account*, Chicago, 1980 ; A. BRESSON, « Graphes et réseaux de parenté », *Informatique et Prosopographie*, Actes de la table ronde du CNRS, Paris, 25-26 oct. 1984, Paris, 1985, p. 261-277 ; S. HUMPHREYS, « Le mariage entre parents dans l'Athènes classique », dans P. BONTE (éd.), *Épouser au plus proche. Inceste, prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée*, Paris, 1994, p. 7-27 ; J. WILGAUX, « Entre inceste et échange. Réflexions sur le modèle matrimonial athénien », *L'Homme*, 154-155, 2000, p. 659-676 ; A. BRESSON, M.-P. MASSON, S. PERENTIDIS, J. WILGAUX (éd.), *Parenté et société dans le monde grec de l'Antiquité à l'âge moderne*, Bordeaux, 2006 ; P. BRULÉ, « La parenté selon Zeus », *ibid.*, p. 97-119 ; J. WILGAUX, « De l'exil au partage : la transmission féminine des appartenances parentales et religieuses », dans L. BODIOU & V. MEHL (éd.), *La religion des femmes en Grèce ancienne. Mythes, cultes et société*, Rennes, 2009, p. 225-237.

dans une étude globale, mais plutôt au détour d'analyses spécifiques, sans volonté de les interroger en mettant en parallèle, par exemple, les fêtes et célébrations qui rythment la vie d'un *oikos*²⁷. De plus, sauf exception, l'*oikos* n'a pas été pensé comme un groupe pris dans un ou plusieurs réseaux de sociabilité. En effet, dans le courant historiographique actuel, la famille est presque toujours exclue du champ d'appréhension de la sociabilité. Pourtant, une telle démarche permet d'éclairer autrement et parallèlement les termes « famille » et « sociabilité ». C'est dans cette double perspective que s'inscrit ce livre.

Nos sources sont fragmentaires, hétérogènes et d'époques différentes. Nous ne disposons pas de récits détaillés et précis des réunions, fêtes et célébrations familiales. Nos informations demeurent souvent imprécises, incomplètes et parfois contradictoires. Les documents utilisés n'éclaircissent généralement qu'un aspect ou un élément particulier, suivant un mode donné et spécifique, des célébrations de l'*oikos*. Les analyser sous l'angle de la sociabilité oblige de ce fait à ouvrir l'investigation, dans le temps et dans l'espace, à un *corpus* large et hétéroclite. Cependant, les sources les plus nombreuses émanent de la cité d'Athènes des époques archaïque et classique. Si elle est possible, une extension géographique a généralement pour corollaire un élargissement de la période considérée. Aussi l'époque hellénistique est-elle plus marginalement concernée par mes analyses – quand il y a une continuité ou des similitudes avec les pratiques et les phénomènes étudiés (par exemple dans un cadre associatif ou encore dans des lois dites somptuaires ou de contrôle social). De plus, notre vision est souvent déformée par le prisme athénien.

Ainsi, à supposer une relative uniformité des pratiques dans le temps et dans l'espace, les données sur les réunions et célébrations familiales sont le fruit d'un « bricolage » de sources : par exemple, quelques poèmes archaïques, des passages de tragédies et de comédies athéniennes, des plaidoyers attiques de l'époque classique, etc., mais aussi des auteurs plus tardifs comme Plutarque (I^{er}-II^e siècles de notre ère) et surtout de seconde main comme les lexicographes, qui présentent autant d'intérêt que d'inconvénients car ils isolent les détails (Pollux, auteur de l'*Onomasticon*, est un Égyptien du II^e siècle de notre ère, Harpocracion est un grammairien du I^{er} ou du II^e siècle de notre ère, Hésychius est un Alexandrin du V^e siècle de notre ère, Photius écrit au IX^e siècle de notre ère, la *Souda* est élaborée à la fin du X^e siècle de notre ère et Eustathe, le commentateur d'Homère, est un évêque du XII^e siècle de notre ère). Ces derniers proposent des lexiques de mots classés par ordre alphabétique, qui forment des compilations qui se copient les unes les autres et parfois se contredisent. Enfin, certains types de documents sollicitent davantage telle ou telle célébration de l'*oikos*. À cet égard, le mariage et ses cortèges sont exploités de façon privilégiée par la poésie ;

27. Les travaux portent notamment sur les ruptures et les temps de passages – le mariage, les enfants et la naissance, la mort et les morts, etc. La bibliographie afférente est citée au fur et à mesure des chapitres du livre.

les comédies s'achèvent fréquemment aussi par l'évocation de nocces. Les fêtes de naissance, en raison de leurs implications juridiques et politiques, sont mentionnées le plus souvent dans les plaidoyers des orateurs mais aussi dans les comédies. Le deuil et ses manifestations sont surreprésentés dans la tragédie. Les dynamiques sociales et politiques à l'œuvre dans l'univers familial sont analysées principalement à partir des écrits historiques. L'épigraphie renseigne plutôt sur les réglementations relatives aux funérailles et sur des prescriptions cathartiques en relation ou non avec un culte.

En outre, ces sources sont des discours et, à ce titre, des mises en scène et des représentations de pratiques et d'usages, même quand ceux-ci sont réglementés. Les rassembler, les mettre en ordre et les confronter, tout en tenant compte de leur nature diverse et de leur finalité, permet, d'une part, de reconstruire « par déduction » les rituels et les formes de sociabilité de l'*oikos*. Cette démarche conduit, d'autre part, à mettre en évidence puis en parallèle des pratiques ritualisées et la façon dont celles-ci sont mobilisées pour dire, par exemple, la paix, la réconciliation, la concorde, l'harmonie ou encore la rupture, le lien ou sa dissolution. Elle met en exergue la façon dont les Grecs pensaient la famille et le lien social, autrement dit, dans cette perspective, la cité²⁸.

Aussi les cinq premiers chapitres s'attachent-ils à analyser les célébrations familiales, en particulier celles qui s'inscrivent dans les grands cycles de la vie (mariage, naissance et mort) ; ils montrent en quoi ces fêtes conduisent à définir le groupe familial et l'identité de la famille, tout à la fois en réaffirmant les liens créés et en en construisant de nouveaux. L'*oikos* est une structure ouverte. La sociabilité familiale, même à petite échelle, dans le quotidien et de façon plus ou moins formelle, délimite le cercle des familiers d'un *oikos*, dont les frontières sont dès lors floues, fluctuantes et perméables.

Les trois chapitres suivants décryptent les éléments qui font des fêtes et célébrations familiales des « performances » ostentatoires et s'interrogent sur les raisons pour lesquelles la famille les organise et les transforme en spectacle, théâtralisant ainsi les liens qui se créent et ceux qui se défont dans la famille.

Les derniers chapitres mettent en lumière quelques aspects des rapports entre les célébrations familiales et le politique²⁹, entre l'identité familiale et

28. À propos de la nature des sources, lire, par exemple, sur le mariage en Grèce ancienne : F. LISSARRAGUE, « Regards sur le mariage grec », dans O. CAVALIER (dir.), *Silence et fureur. La femme et le mariage en Grèce : les antiquités grecques du musée Calvet*, Avignon, 1996, p. 415-416 ; A.-M. VÉRILHAC & C. VIAL, *Le mariage grec du VI^e siècle av. J.-C. à l'époque d'Auguste*, BCH, supplément 32, 1998, p. 15-39. Pour une liste exhaustive, cf. l'index des sources.

29. Pour une mise au point et une définition du politique à la croisée des institutions, des pratiques collectives et des « manières de vivre propres aux citoyens (les *nomoi*, les *tropoi*, ou les *epitêdeumata*) » (p. 306) : V. AZOULAY & P. ISMARD, « Les lieux du politique dans l'Athènes classique. Entre structures individuelles, idéologie civique et pratiques sociales », dans P. SCHMITT PANTEL & F. DE POLIGNAC (dir.), *Athènes et le politique. Dans le sillage de Claude Mossé*, Paris, 2007, p. 271-310 ; J. BORDES, *Politeia dans la pensée grecque jusqu'à Aristote*, Paris, 1982.

l'identité civique pour un citoyen dans le monde grec. Ils posent, en somme, la difficile question de la nature de la cité.

L'ensemble, d'une part, éclaire les liens qui se forgent et se pérennisent dans l'*oikos* et, d'autre part, met en exergue la façon dont ces relations tissées dans un cadre domestique structurent des interactions plus larges de la famille à la cité, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique. Ces liens, leurs manifestations et les représentations qu'ils suscitent témoignent de l'importance des relations de sociabilité pour la compréhension de la vie familiale et politique, si tant est que l'on puisse séparer ces deux aspects dans une cité grecque.